

Certificat de numérotage

Je certifie que les habitations situées **Chemin rural du Buisson**, porteront les adresses suivantes comme indiqué sur le plan joint :

- parcelle EX0152 **25 Chemin du Buisson**
- parcelle EX0126 **33 Chemin du Buisson**
- parcelle EX0069 **39 Chemin du Buisson**

Ces adresses feront l'objet d'un enregistrement dans la Base d'Adresse Locale (BAL) en vue de l'intégration des données dans la Base d'Adresse Nationale (BAN) qui devient l'unique source d'informations dans ce domaine.

Le présent certificat sera transmis aux organismes dont la liste figure au verso.

CHOLET, le



Le Maire
Pour le Premier Adjoint absent
Par délégation l'Adjoint
Patrice BRAULT
en charge de la sécurité et de la
réglementation et du stationnement
Conseiller Départemental

LISTE DE DIFFUSION

LA POSTE - Plate-forme courrier à Cholet

LA POSTE - Direction de la Production à Angers

EAU DE CHOLET

CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS

CENTRE DES IMPÔTS - SERVICE DU CADASTRE

GENDARMERIE NATIONALE

HÔTEL DE POLICE

ERDF - GRDF

POMPIERS à Cholet

POMPIERS à Beaucouzé

INSEE

FRANCE TELECOM

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS